

[Initiative](#)

Lancement du Prix Joël Ménard

Des Prix visant à récompenser les jeunes chercheurs autour de la maladie d'Alzheimer

Par: Espace éthique/IDF /

Publié le : 14 Mars 2016

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Poursuivre la réflexion



La Fondation Plan Alzheimer crée en 2016 **les Prix Joël Ménard**, destinés à récompenser des **hommes ou des femmes âgés de moins de 40 ans menant des travaux de recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées**. Ces prix seront attribués en reconnaissance d'un ensemble de travaux, ou d'une contribution particulière. Un prix d'un montant de 2 500€ sera décerné à un lauréat à titre personnel, dans **chacun des trois domaines suivants**:

- recherche fondamentale

- recherche clinique et translationnelle
- recherche en sciences humaines et sociales.

Les candidat(e)s devront être âgés de moins de 40 ans à la date limite de soumission du dossier, **travailler en France dans un laboratoire de recherche ou un service clinique du secteur public ou privé.**

Toutes les **disciplines scientifiques ou médicales sont éligibles** (biologie, imagerie, génétique, clinique, chimie, santé publique, économie, sociologie, éthique ?). Aucune condition de nationalité n'est exigée.

Le Conseil scientifique international de la Fondation sera chargé de l'examen des candidatures et de la sélection des lauréats.

Les dossiers de candidature devront être envoyés **au plus tard le 20 mai 2016.**

Télécharger [le texte de l'appel à candidature](#)

Télécharger [le dossier de candidature](#)

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire